



Cadrage de la situation intégratrice 10.1

Présenter un dossier sur une politique éducative

L'évaluation de la SI 10.1 se déroule de la manière suivante :

- Un groupe de 3 ou 4 étudiants doit déposer un travail **non noté**
- L'évaluation porte **uniquement** sur la soutenance orale de ce travail. Cette soutenance se réalise **en groupe de 3**.

1. Contenu du travail à rendre

Ce travail à rendre de 4-5 pages maximum sert de base à la soutenance orale. Il comprend les éléments suivants :

- le contexte et les enjeux de la politique éducative choisie¹ (en lien avec les questions éducatives actuelles et l'état de la connaissance du monde scolaire) ;
- un bref historique permettant de situer les dernières mesures concernant cette politique ;
- la description de cette dernière (les dernières mesures, les acteurs engagés) : cette description ne doit pas être exhaustive mais s'arrêter sur les points essentiels susceptibles de servir de point d'appui pour l'exposé oral. Les points sélectionnés privilégieront les données récentes le plus susceptible d'impacter la position du futur enseignant ;
- quelques éléments bibliographiques (dont les principaux textes et documents de références) ;
- sans annexes.

Ce travail à rendre reste descriptif.

Nous attendons des étudiants dans la partie orale une prise de recul par rapport aux éléments présentés dans le dossier, notamment une réflexion sur la manière dont l'enseignant est engagé pour sa pratique par les politiques éducatives.

Rendu du travail écrit : voir calendrier annuel.

2. Contenu de l'oral

L'oral dure 30 minutes. Il se déroule devant une commission composée d'un formateur intervenant à l'INSPÉ et se décompose comme suit :

- 15 minutes de présentation. Pendant ce laps de temps, à partir du travail commun effectué, la parole sera répartie de manière égale entre les étudiants : chaque étudiant sera invité à dégager un impact possible de la politique éducative sur un aspect de sa pratique présente et future d'enseignant en partant d'une situation concrète. ***Ces aspects devront être différents et complémentaires.***
- 15 minutes d'échanges avec la commission. Chacun des étudiants sera tour à tour interrogé à partir de sa prestation pour préciser certains points.

3. Les critères d'évaluation

Les attendus de la prestation orale sont les suivants :

- Maîtrise de la langue française
- Communication claire et structurée
- Pertinence du choix des situations de pratique professionnelle au regard des éléments présentés dans le dossier écrit
- Complémentarité des interventions de chaque étudiant
- Pertinence des réponses lors de l'entretien
- Capacité de tracer des perspectives sur l'engagement dans le métier.

¹ Les politiques liées aux besoins particuliers sont traitées dans d'autres enseignements et situations intégratrices (SI 10.4).